



Et si des retraitÃ©s plus ÃgÃ©s signifiait moins de bÃ©nÃ©voles dans le monde associatif ?

Description

De la dÃ©mission d'Ã© une Ã©lue politique Ã un Ãge de dÃ©part en retraite bientÃ´t plus Ã©levÃ©, en passant par le bÃ©nÃ©volat?!. RÃ©flexions en vrac d'Ã© une retraitÃ©e, qui s'Ã© inquiÃ©te pour l'Ã© avenir de la dÃ©mocratie et de la citoyennetÃ©.

Par Martine Lelait

Nous sommes nombreux actuellement Ã louer comme une belle leÃ§on de dÃ©mocratie, la sagesse de Jacinda Ardern, premiÃ¨re ministre nÃ©ozÃ©landaise qui a dÃ©cidÃ© de dÃ©missionner de son poste pour cause de fatigue et de manque d'Ã©nergie. Le 20 janvier, dans son billet quotidien au journal *LibÃ©ration*, le journaliste Thomas Legrand exprimait que cette attitude Ã©tait le signe d'une force dÃ©mocratique qui aurait valeur d'Ã© exemple et mÃ©rite notre respect. AssurÃ©ment.

Je ne peux m'Ã©empÃ©cher de mettre en parallÃ¨le une autre information concernant la dÃ©mission de nombreux maires, aprÃ¨s seulement deux annÃ©es de mandat. *La Gazette des Communes* notait en effet rÃ©cemment que plus de 900 maires avaient dÃ©missionnÃ© depuis leur Ã©lection en septembre 2020, chiffre bien sÃ©r Ã© relativiser quand on sait qu'il y a prÃ¨s de 35000 communes en France. Mais, on constate aujourd'hui autant de dÃ©missions en deux ans que pendant les quatre annÃ©es du prÃ©cÃ©dent mandat. Ces dÃ©missions ont diffÃ©rentes causes : le respect de la rÃ¨gle de non cumul de mandats peut amener certains Ã© abandonner celui de maire ; mais considÃ©rant que les trois quarts des communes ont moins de 1500 habitants, que les nouveaux maires Ã©lus en 2020 sont plus jeunes, encore en activitÃ©, on peut comprendre que le cumul de leur mandat Ã©lectif et de leur activitÃ© professionnelle soit difficile au quotidien. Le maire porte en effet de lourdes responsabilitÃ©s, il est, comme on dit parfois, Ã© « le premier Ã© portÃ©e de baffes Ã© », certains ont mÃªme connu de vÃ©ritables menaces voire des agressions ; il leur est par ailleurs demandÃ© de maÃ©triser de plus en plus de rÃ©glementations techniques et complexes, et Ã©tre capables de rÃ©elles compÃ©tences de gestionnaires. Que la fatigue et le dÃ©couragement les gagnent est Ã© mon sens comprÃ©hensible. Certains parlent mÃªme de crise de vocations politiques bÃ©nÃ©voles.

De fil en aiguille, cette rÃ©flexion m'Ã© en amÃ¨ne encore une autre : cette crise de vocations bÃ©nÃ©voles, on la connaÃ©t d'Ã©jÃ© dans les milieux associatifs. Les conseils d'Ã© administration

(ceux que je fréquente en tous cas) se composent la plupart du temps de retraités actifs mais il est souvent difficile pour ceux qui y exercent des responsabilités importantes, sur des postes de président(e), de trésorier(e), de secrétaire, de trouver des successeurs lorsqu'ils n'envisagent plus de poursuivre. Les forces vives se trouvent en effet le plus souvent chez les jeunes retraités encore pleins d'énergie pour s'investir activement dans le bénévolat. D'où une autre réflexion encore : si demain l'âge de la retraite est repoussé, qu'en sera-t-il de l'énergie qui restera aux retraités pour s'investir dans des mandats électifs, dans des associations ? Comme l'emploi des seniors reste malheureusement un vœu pieux, le report de l'âge de la retraite fera selon moi, de plus nombreux bénéficiaires des minima sociaux (de l'allocation de solidarité spécifique du Pôle Emploi ou du RSA), avant de pouvoir percevoir leur retraite. Et lorsque l'âge de la retraite sera enfin venu, qui voudra, qui pourra encore, qui aura la santé et l'énergie pour s'investir dans un mandat de maire, de conseiller municipal, de président, de trésorier ou même administrateur d'association ? Le gouvernement ferait bien de ne pas perdre cela de vue : il y va de l'avenir de la démocratie et de la citoyenneté.

Categorie

1. En direct

date création

09/02/2023